

Olivar Asselin

POURQUOI JE M'ENRÔLE

**Discours prononcé au Monument National,
à Montréal, le 21 janvier 1916**

Suivi de trois lettres de sir Robert Borden, de sir Wilfrid Laurier et de sir Samuel Hughes

**En vente à Montréal, rue S. Jacques, 74,
et chez les principaux libraires**

10 sous l'ex. - 12 pour \$1.00 - 100 pour \$7.50
1 sou par exemplaire pour le port

Ch. 2C
Hil 42

Olivar Asselin

POURQUOI JE M'ENRÔLE

**Discours prononcé au Monument National,
à Montréal, le 21 janvier 1916**

Suivi de trois lettres de sir Robert Borden, de sir
Wilfrid Laurier et de sir Samuel Hughes

**En vente à Montréal, rue S. Jacques, 74,
et chez les principaux libraires**

10 sous l'ex. - 12 pour \$1.00 - 100 pour \$7.50
1 sou par exemplaire pour le port

Compagnons d'armes,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Depuis le 26 novembre dernier, date où j'acceptais la tâche de lever un bataillon pour la guerre européenne, je me suis refusé à toute déclaration publique. Je ne sais si vous remporterez de cette enceinte la conviction que j'ai bien fait, mais puisque je vous ai invités pour vous exposer les motifs de mon enrôlement, vous ne trouverez peut-être pas déplacé que, tout en m'appliquant à vous faire saisir le point de vue du nationaliste canadien qui veut prendre part à la guerre,—ou pour vous le faire mieux saisir,—je n'oublie pas non plus de vous éclairer sur mon cas personnel.

Et d'abord, je me permettrai de vous lire ce passage d'une lettre du 30 octobre 1914,—remarquez bien la date,—de M. Philippe Roy, commissaire du Canada à Paris :

Mon cher X.,

J'ai bien reçu votre lettre, et je suis désole de ne pas pouvoir vous aider à réaliser votre désir. Il est absolument impossi-

ble pour un Canadien de s'enrôler dans les armées alliées sans passer par l'Angleterre. Il y aurait bien la Légion étrangère, mais vous n'en voulez pas... Au début de la guerre il y a bien eu quelques sujets britanniques qui ont formé un bataillon et qui ont été acceptés par le ministère de la guerre du gouvernement français, mais ils ont été immédiatement versés dans les cadres de l'armée anglaise. Une offre de service comme la vôtre serait immédiatement rejetée par le ministère de la guerre. Quant à obtenir des services dans l'administration, il ne faut pas y penser. Il y a dix demandes pour une place à nomme: ...

L'homme qui avait demandé par M. Roy à s'enrôler dans l'armée française, et qui, à défaut d'une place dans l'armée, demandait une place dans l'administration, vous le devinez peut-être, c'était moi.

Quand je dis une place dans l'armée, il faut bien s'entendre, et, pour qu'il n'y ait pas de doute sur le sens où je prends ce mot, où je le prenais alors, nous pourrions relire ensemble le conseil qu'à la même époque, dans l'*Action*, je donnais aux jeunes Canadiens-Français instruits de s'enrôler dans l'armée française comme interprètes, parce qu'il semblait que ce service compor-

tât, avec sa large part de dangers, un maximum d'utilité.

Et quand je dis une place dans l'administration, il n'importe pas moins de savoir de quelle sorte de place il s'agissait. Je me figurais à cette époque que s'il m'était impossible de servir dans l'armée, je pourrais tout au moins faire dans les bureaux, au front ou à l'arrière, le modeste travail d'un des petits employés appelés au front. Je ne savais pas, je ne me doutais pas, que même en France, jusqu'au 15e mois de la guerre, — je veux dire jusqu'à l'accession du général Galliéni au ministère, — il y aurait assez d'hommes valides — je ne dirai pas d'embusqués — pour remplir dix fois toutes les vacances créées dans les administrations par l'appel aux armes.

Je n'ai malheureusement pas gardé copie d'une lettre dont je ne soupçonnais pas que j'aurais un jour besoin. M. Roy en a peut-être conservé le texte: s'il juge à propos de la publier, on verra qu'elle était exactement comme je dis.

Voici maintenant une correspondance de deux mois et demi échangée directement et indirectement au commencement de 1915 entre un Canadien-Français que pour

l'instant nous appellerons M. X. et le ministère canadien de la Défense. Cette correspondance va du 3 février au 17 avril et comprend douze lettres. La nature en est indiquée une première fois dans une lettre du 9 février, du ministre des Postes, l'honorable M. Casgrain, à M. X. :

Je viens justement—écrit M. Casgrain—de recevoir du Département de la Milice une lettre dans laquelle on me dit que votre demande d'être nommé interprète pour le 2e contingent vient trop tard, vu que, il y a déjà quelques semaines, le ministre a nommé Cinq-Mars, de Québec, à cette position.

Elle l'est une deuxième fois dans une lettre du 15 février, de X. à son ancien compagnon d'école, M. le général Fiset, sous-ministre de la Défense :

Ci-inclus copie d'une lettre que je viens d'écrire à M. Borden. Auras-tu la bonté de me la renvoyer après en avoir pris connaissance? Comme tu le verras, il m'est égal de servir dans les contingents canadiens, l'armée anglaise ou même l'armée française: tout ce que je demande, c'est de ne pas être obligé d'attendre plusieurs mois dans les casernes; toi qui as connu le service actif, tu comprendras cela. Cho-

se que je comprehends mal, c'est qu'on n'ait besoin que d'un interprète par division, et encore! J'avais lu dans la presse française que sur toute la ligne de feu on manquait de bons interprètes. Ton ministre pourrait peut-être me trouver un trou dans l'armée anglaise ou (par l'entremise du War Office) auprès de l'armée française. Quant à toi, fais comme pour toi-même. J'aurais plus honte d'insister, si je ne me sentais capable de rendre de grands services en territoire français ou belge, si je n'avais lu à mainte reprise que l'interprétariat comporte sa large part de dangers, et si je n'avais l'ambition de passer tout de suite à la ligne de feu.

Elle l'est encore plus clairement dans ce passage d'une lettre du 24 février, du nommé X. à sir Sam Hughes, en réponse à deux lettres de M. le général Fiset et de sir Robert Borden où il était dit que les interprètes de l'armée anglaise étaient nommés en France et par le gouvernement français, aux termes d'une entente intervenue entre Londres et Paris :

...J'ai lu à mainte reprise dans les journaux, depuis le commencement de la guerre, que l'on manquait d'interprètes, et que dans plusieurs cas il en était résulté des consé-

quences graves pour les Alliés. Le fait m'est confirmé par un membre éminent du corps consulaire de Montréal, qui dit savoir personnellement que bon nombre des interprètes actuellement en service au front n'ont qu'un léger frottement d'anglais (have a bare smattering of English). Comment expliquer qu'un Canadien-Français instruit, en état de rendre, pour la correspondance autant que pour l'interprétation verbale, des services précieux, se trouve exclu par une entente intervenue entre les gouvernements anglais et français? Quant à moi, je servirais aussi bien dans l'infanterie, la cavalerie ou toute autre branche du service, si, à mon impatience d'aller au feu immédiatement, ne s'ajoutait la conviction que c'est comme interprète que je serais le plus utile. Des centaines de Canadiens-Français instruits sont sans doute dans le même cas, qui pourraient devenir un des éléments les plus précieux des forces alliées, et qui en sont empêchés par l'absurdité de la loi impériale. Ne croyez-vous pas que le gouvernement canadien devrait attirer sur cette absurdité l'attention des autorités britanniques? Personnellement, je me ferais fort de trouver parmi mes amis et connaissances des douzaines de bons interprètes.

Et dans ce passage d'une lettre du 1er avril, de X. à M. Casgrain :

Je tiens à partir, et si je demande ce poste en particulier...

(Le poste, c'était maintenant une simple lieutenance à l'interprétariat, sous Cinq-Mars.)

...c'est parce que j'ai conscience de pouvoir y rendre des services, et que d'ailleurs je ne serais probablement pas accepté dans l'infanterie.

(Les conditions d'aptitude physique ont été modifiées depuis.)

Celui qui demanda ainsi pendant deux mois une place quelconque à l'interprétariat, qui même offrait de lever au besoin parmi les Canadiens-Français un corps d'interprètes, et qui se tournait de ce côté pour la double raison qu'il croyait pouvoir y être plus utile et qu'à cette époque il n'aurait probablement pas été admis ailleurs, — celui-là, Mesdames et Messieurs, vous le devinez peut-être, c'était moi. Mes démarches échouèrent. J'eus beau faire ; je ne pus convaincre le ministère que mon cas n'était pas tout à fait celui de la plupart des volontaires canadiens-français déjà enrôlés et parmi les

quels on prétendait pouvoir trouver autant d'interprètes qu'on en aurait besoin. Ni capitaine, ni lieutenant, ni rien du tout. La lieutenance n'était pas comprise dans les cadres. Quant au capitaine Cinq-Mars, on en parlait comme d'une espèce particulièrement heureuse d'embusqué; un attaché de parade, tout au moins. On a changé d'opinion depuis. Il n'y a pas un mois, le sous-ministre de la Défense en personne me déclarait à Ottawa que Cinq-Mars, avec sa connaissance parfaite des deux langues, sa vivacité d'esprit naturelle, ses notions encyclopédiques de journaliste, était vite devenu un des officiers les plus utiles du corps expéditionnaire.

Il y a quatre mois arrivait d'Europe, couvert de gloire, mais résolu à en conquérir encore davantage, mon ami personnel, notre ami personnel à tous, Hercule Barré, alors major, aujourd'hui lieutenant-colonel du 150e Canadien-Français. Dès cette époque il avait la noble ambition de lever un bataillon. Il est ici présent; vos acclamations témoignent que vous l'avez tout de suite reconnu. Serez-vous surpris, Mesdames et Messieurs, s'il vous dit que l'un des premiers de sa race à demander la faveur et l'honneur de par-

tir avec lui comme lieutenant, ce fut moi?

Les démarches de Barré n'avaient pas encore abouti lorsque, aux environs du 1er novembre, les journaux annonçaient que le ministre de la Défense avait offert à M. Armand Lavergne le commandement d'un bataillon. En apprenant cette nouvelle, un nationaliste que je connais — qu'on a appelé depuis "un ex-nationaliste", mais qu'il eût été plus juste d'appeler "un ancien nationaliste", puisqu'il le fut dix ans avant ceux qui prétendent aujourd'hui à monopoliser ce titre de noblesse, écrivit aussitôt à M. le député de Montmagny : "Gardez-moi une place, n'importe laquelle: je pars avec vous." Lavergne répondit le 3 novembre, par cette lettre que je n'attendrai pas sa permission pour rendre publique, car elle le défend trop bien contre les guerriers de ciseaux et de pot à colle qui ont attribué son attitude à la couardise :

Quelques raisons personnelles me rendent le départ difficile, presque impossible POUR LE MOMENT... Nous aurons sûrement le service obligatoire, au moins pour les officiers, d'ici à six mois. Nous pourrons alors combiner le goût de l'aventure, nos principes et la "douce France".

Croyez-vous, en attendant, que nous puissions aller prêcher l'enrôlement et demander au peuple d'abandonner le Canada, son avenir et ses intérêts, pour aller se battre de l'autre côté des mers pour l'Angleterre?—Je ne le crois pas! Ce serait désavouer toute notre conduite passée, nos écrits et nos discours. Ce serait de plus et surtout contribuer à la diffusion d'une doctrine pernicieuse et mauvaise pour le pays.

J'ai foi que l'avenir et les circonstances me permettront de me laver de cette accusation qui pourra paraître fondée jusque là. Si cette chance m'est refusée, je croirai encore qu'on doit tout à son pays, même l'honneur.

Lavergne écrivait en terminant: "Dites-moi ce que vous en pensez."

Notre nationaliste—lui aussi, pour l'instant nous l'appellerons X., — répondait le 6 novembre:

Je crois que l'homme qui veut servir, comme soldat, la France—ou l'Angleterre, —et qui, à raison de sa pauvreté ou autrement, ne peut le faire que dans l'armée expéditionnaire canadienne, peut très bien s'enrôler sans approuver par cela même la participation officielle du Canada au conflit européen en Europe. Je comprends

votre manière de voir, qui est peut-être au fond la plus raisonnable. Je crois même que vous auriez pu vous contenter de répondre : "Monsieur, je me suis enrôlé dans la milice canadienne pour défendre le Canada. J'ai pour ne pas m'enrôler des raisons d'ordre public que mes amis connaissent. J'en ai d'ordre privé que je n'ai pas à vous donner... J'ai dans la guerre actuelle le même devoir que tous les autres citoyens. Je ne dis pas que je refuse de m'enrôler. Je veux seulement le faire à mon heure, et s'il me plaît."

Et le nommé X. ajoutait :

Moi, si je veux partir, c'est que j'aime-rais mieux mourir que de voir la France vaincue et impuissante... Avec vous, il me semble que je pourrais faire de belles choses. J'espère encore, égoïstement, que ce n'est que partie remise. Evidemment, un père de famille de 41 ans (eh oui!), dont les affaires, sans être mauvaises, ne sont pas particulièrement brillantes et ne s'amélioreraient pas par son absence, doit tout peser avant de s'enrôler; mais je le répète, avec vous je partirais tout de suites demain, aujourd'hui, à l'instant."

Notre nationaliste ajoutait encore :

Je pense quelquefois que le plus grand

besoin de notre race, c'est encore d'apprendre à mépriser, quand il le faut, la vie, à ne pas trop s'attacher au bien-être, à l'aisance purement matérielle; à être dure pour elle-même, et prodigue, à l'occasion, de son sang. Sur ce point je suis encore plus nietzschéen que chrétien. Pour la race, je comprends le renoncement comme un moyen de domination. Je voudrais que nous fussions à notre manière des Spartiates, non des Nazaréens qui présentent l'autre joue comme des esclaves.

Cette fois, Mesdames et Messieurs, je ne répéterai pas la plaisanterie de vous inviter à deviner: vous savez quel est le dernier en date des "ex-nationalistes", et que celui qui demandait comme une grâce insigne de pouvoir partir en n'importe quelle qualité pour la plus grande des croisades avec le dernier des preux, c'était votre humble serviteur, c'était moi.

Comment, trois semaines après, je devenais par décret du Conseil de la Milice major dans les troupes du Roi après avoir assumé la tâche de lever un bataillon, l'histoire en serait oiseuse. Qu'il me suffise de dire que, conscient du prix de la vie humaine et de l'effroyable responsabilité qui s'attache à tout commandement militaire, loin de rechercher cet honneur, je n'y a-

vais point songé. Quelques journalistes à l'intelligence bovine et au "fair play"—dirai-je bien anglo-saxon? non ce serait insulter inutilement un grand peuple; disons seulement: bien canado-boche,—ont insinué que je m'enrôlais pour ne pas verser au plantureux M. Wanklyn les cent cinquante dollars que m'a condamné à lui payer un magistrat saxon à demi-illettré qui interprète avec le dictionnaire—et un peu beaucoup aussi à la lumière de ses préventions—les mots les plus délicats de la langue française. Les documents que je viens de lire leur répondront, je l'espère, une fois pour toutes. Ces documents, je les livre également à la méditation d'hommes politiques que leur haute intelligence, leur ardent patriotisme, le noble désintéressement de leur vie, ne rendent pas insensibles aux blessures de vanité, et qui, pour se justifier de me rayer du nationalisme d'un trait de plume, se sont fait accroire que j'ai trahi—and trahi pour l'amour du galon—la cause nationaliste.

Pardon encore une fois, Mesdames et Messieurs, de débuter par cette défense toute personnelle, dont le seul objet est d'écartier du débat l'élément le plus indigne d'attention, mais peut-être aussi le plus propre à obscurcir votre vue. Méprisons cette

misère. Balayons cette poussière. En ce moment où ma seule présence sur cette moi librement voués au destin des armes, tourne nos esprits vers le problème de la vie et de la mort, je le voudrais, que je ne pourrais pas m'attarder aux vanités d'hier —qui furent, hélas! —un peu celles de toute ma vie! D'autres problèmes nous sollicitent, avec tant de jeunes hommes comme citent, d'autres pensées s'agitent en nos âmes. *Majora canamus!*

Enterrons donc sous la pitié dédaigneuse qu'elle mérite la légende que je me serais enrôlé par nécessité ou par ambition, et voyons ensemble sans plus tarder si, moi nationaliste, j'ai été illogique en endossant l'uniforme pour la guerre actuelle.

A cette question je ne puis mieux répondre qu'en rappelant mes déclarations publiques antérieures.

On pouvait lire en octobre 1915 sous ma signature :

Quant à moi, je ne conteste pas la noblesse du sentiment qui anime la plupart des impérialistes canadiens. J'écrivais l'automne dernier que le gouvernement seul devait être tenu responsable de l'orientation politique du pays; qu'il fallait admirer et applaudir ceux qui s'enrôlaient sans y être poussés par la crainte de la police, par

la faim ou quelque autre chose semblable.

Cela, c'était un mois et demi avant mon enrôlement, à l'heure même où je défendais le plus âprement contre les puissances que vous savez la liberté d'opinion de M. Bourassa, et la mienne, et celle de tout Canadien-Français qui a à cœur la dignité de sa race.

Le 28 septembre 1914, parmi vingt articles dirigés contre la politique des expéditions militaires, j'écrivais à propos du départ de Rodolphe DeSerres, d'une main secouée par le frisson de fierté nationale et de jalouse admiration que son acte nous donnait à tous :

Il y avait au Barreau de Montréal un jeune Canadien-Français d'une trentaine d'années, dont le père, riche à millions, avait déjà assuré l'avenir, et qui pouvait d'ailleurs par lui-même conquérir une belle place dans sa profession. Il ne faisait pas parade de loyalisme; quoique officier de milice, il ne rasait pas ses amis et connaissances avec un faux étalage de science militaire; il savait porter l'épée sans nous la jeter à tout moment dans les jambes, à nous autres civils. Et voilà que nous apprenons qu'il est parti pour Valcartier, en route pour la grande guerre. Il a

fait cela modestement, comme le reste.

Nous avons dit que nous ne tenions pas les volontaires canadiens responsables de la politique d'Ottawa, et qu'ils avaient toute notre admiration; l'enrôlement de M. Rodolphe DeSerres, avocat et lieutenant, nous fournit l'occasion de le répéter.

On le voit, ce n'était là qu'une répétition. C'est qu'en effet, dix jours auparavant— et toujours dans l'*Action*, et toujours au cours de cette campagne nationaliste qui restera jusqu'à ma mort un de mes grands sujets d'orgueil,—j'avais dit :

La politique militaire du Canada est déterminée par notre Parlement; c'est celui-ci—lui seul—qui doit en être tenu responsable. L'expédition en Europe décidée, il est tout naturel que les Canadiens qui voulaient prêter main-forte à la France ou à l'Angleterre, ou seulement faire valoir outre-mer la gloire du nom canadien, aient demandé à en faire partie, et nul blâme que nous imputions au Parlement ne saurait les atteindre. Qu'il soit donc bien compris qu'exception faite des quelques criminels de droit commun qui se sont faufilés parmi eux pour échapper à la justice, ou des quelques fainéants, ivrognes, batteurs de femmes, dont la guerre va également

purger notre race, les volontaires canadiens-français ont notre admiration et nos bons souhaits.

Avais-je tort, avais-je raison de distinguer ainsi? La question, au point de vue de ma justification personnelle, est superflue. Il suffit que j'aie distingué quinze mois avant de m'enrôler dans l'armée expéditionnaire. Ce que je trouvais admirable chez les autres au commencement de la guerre, et à quoi j'ai applaudi depuis en toute circonstance, je ne saurais me diminuer devant ma conscience en le faisant moi-même. Je ne sollicite ni n'invite les applaudissements: je réclame seulement le droit de faire librement un acte qu'en septembre 1914 comme en octobre 1915, défendant la liberté individuelle et collective de mes compatriotes contre les tyrannies du dedans et du dehors, j'ai pris soin de mettre hors de discussion.

Mais n'importe ce que je disais hier, avant-hier, l'an dernier; il y a une chose qu'admettront les esprits les plus opposés à la politique actuelle du Canada, et c'est à savoir, que dans la présente guerre comme dans toute guerre les individus peuvent se reconnaître des obligations qu'ils repoussent pour leurs gouvernements, peu-

vent se permettre des attitudes et des actes qu'ils voudraient, au nom de l'intérêt national, leur interdire. Si nous étions en 1827, je n'admettrais pas pour le Canada l'obligation de prendre part à la libération de la Grèce par les armes, et il est au contraire assez probable que je combattrais comme un acte de démence nationale cette immixtion d'une colonie américaine dans un conflit européen ; mais comme vous tous, jeunes hommes de ma race et de mon pays qui ne marchez pas sous une houlette croyant marcher sous le sceptre de la raison pure, je rougirais, la Grèce esclave, la chrétienté outragée et défiée par un Islam dégénéré, d'user dans une vie égoïste un sang inutile à la liberté et au bonheur du monde. Que de fois, pâlissant sur les livres, n'avons-nous pas, vous et moi, reproché à la Providence de ne pas nous avoir fait naître aux jours tragiques où les paysans polonais défendaient à coups de faux les libertés des peuples ! Et pourtant je ne sache pas que nul de nous ait jamais songé à déplorer que le Canada ne se soit pas porté officiellement au secours de la Pologne. Ou pour poser la question autrement, et répondre à ceux des nationalistes qui disent ne pouvoir mar-

cher parce que leur gouvernement marche, et qu'ils se feraient complices d'une politique qu'ils désapprouvent : les milliers de Canadiens-Français qui combattirent dans les armées des Etats-Unis du Nord pour la libération des Noirs alors que l'Angleterre officielle — oui, Mesdames et Messieurs, l'Angleterre, — soutenait en sous-main les Etats esclavagistes, se seraient-ils senti de moins d'obligations envers l'humanité si le Canada, pour sa plus grande gloire, mais contrairement à ses intérêts, avait trouvé bon de faire cause commune avec les Etats du Nord ? Moi qui vous parle, appelé à l'âge de 23 ans comme journaliste à porter dans mon modeste milieu un jugement sur l'intervention des Etats-Unis dans les affaires cubaines, — que je connaissais fort mal, je l'avoue, — je n'hésitai pas à dire que cette intervention me paraissait, en droit international, injustifiable. Et cependant, si mon enrôlement dans l'armée américaine avait pu contribuer d'un iota à faire de Cuba la terre prospère et comparativement heureuse qu'elle est aujourd'hui, même si je n'avais jamais fait autre chose, — et peu importe combien peu de gloire personnelle j'ai rapporté de cette aventure, — ma vie

je le crois, n'aurait pas été vaine. Cette distinction entre le devoir national et le devoir individuel, citoyens de n'importe quel pays neutre, nous l'aurions faite en 1857 au profit de l'Italie, en 1870 au profit de la France. Pourquoi, en vertu de quel principe, l'attitude officielle du Canada dans la présente guerre m'interdirait-elle un acte que je voudrais quand même pouvoir faire si le pays s'absténait? Comment un acte louable en soi s'avilit-il d'un concours officiel dont il ne peut d'ailleurs presque pas se passer?

Dans tout pays d'opinion libre, il y aura toujours des divergences de vues sur une question telle que la guerre. Ni en Allemagne, ni en France, ni en Italie, — quant à l'Angleterre, la charité, à défaut de loyalisme, nous commanderait de n'en pas parler, — ne règne à l'heure actuelle une parfaite unité morale. Au Canada, l'opinion devait fatalement se diviser sur le principe même des contributions, sur l'étendue des contributions, sur le mode de paiement des contributions. Et donc les libéraux qui croient à tort ou à raison que le cabinet conservateur dilapide le budget militaire ne pourraient s'enrôler sans se rendre complices de la pré-

tendue dilapidation? M. Laurier dirait demain que notre contribution en hommes doit se limiter à deux cent mille, que les libéraux qui partageraient cet avis, et qui néanmoins croieraient au bon droit des Alliés, ne pourraient s'enrôler aux deux-cent-unième mille sans renier leurs opinions politiques? L'absurdité de ces propositions saute aux yeux.

Ici, je plaide pour tous ces jeunes nationalistes qu'un patriotisme canadien trop jaloux, trop exclusif, a retenus jusqu'ici au pays, et que cette entrave, quoique volontaire, blesse jusqu'aux moelles, parce qu'ils craignent sincèrement pour le salut de la Grande-Bretagne, qu'ils souffrent des misères de la France, et que leur foi religieuse—ils sont presque tous catholiques, et de la même nuance de catholicisme,—ne peut leur faire accepter comme un décret de la justice divine le martyre de la Belgique, le tenaillement et l'écartellement de la Serbie. Et cette fois si ce n'est pas un point de vue personnel, c'est du moins, pour ainsi dire, un point de vue de famille — le point de vue d'une famille à laquelle j'ai toujours appartenu et à laquelle, malgré les décrets des pontifes et des grands prêtres, j'ai la tran-

quelle audace de croire que j'appartiens encore. Mais pour nous mettre d'accord avec la logique, j'ai pris pour acquis que mon acte — que notre acte, celui d'aujourd'hui et celui de demain, le mien et celui des jeunes nationalistes qui, mes chers compagnons d'armes, rendront à la sincérité de nos convictions l'hommage de mêler sur le champ de bataille leur sang au nôtre, — j'ai pris pour acquis que notre acte était louable en soi, et c'est peut-être, pour quelques-uns, ce qu'il faudrait démontrer.

Mesdames et Messieurs, parmi les arguments qu'on a employés auprès des Canadiens-Français pour les induire à s'enrôler, il en est que, pour ma part, je suis le premier à trouver bien étranges.

Que je ne vois pas d'intérêt pour le Canada à envoyer officiellement des troupes en Europe, il serait superflu de le répéter. Je m'en suis déjà exprimé en termes non équivoques, et aussi bien un des objets de ce discours est-il précisément de montrer comment cette manière de voir peut se concilier avec l'enrôlement volontaire.

A quoi je fais particulièrement allusion, Mesdames et Messieurs, c'est d'a-

bord la prétention que notre race, dans la présente guerre, ne fait pas son devoir. D'autres analyseront les chiffres pour établir que parmi les Canadiens de naissance, par opposition aux immigrés, nous avons fourni plus que notre proportion numérique. Je veux croire le calcul exact. Il est exact si, comme tout l'indique, et comme M. le ministre de la Défense le déclarait ces jours derniers, les troupes canadiennes actuellement au front comptent huit mille de nos compatriotes. Il est exact si les noms canadiens-français qui, depuis quelque temps surtout, figurent chaque jour en si grand nombre au tableau des morts et des blessés, ne sont pas inventés de toutes pièces pour stimuler le recrutement; et quant à moi, tout tenté que je serais d'en douter en lisant certains journaux de Toronto, de Kingston, même de Montréal, je crois que, jusqu'à preuve du contraire, on peut tenir pour des certitudes, par exemple, que le lieutenant Quintal a été blessé deux fois au feu, que Dansereau, Macdonald, Chevalier, Roy, Barré et Lepron ont été touchés par le plomb allemand, que le major Roy a donné sa vie pour sauver ses hommes; que DesRosiers

et DeSerres ont écrit à eux seuls une des belles pages de la bravoure militaire canadienne. Mais il en serait autrement que je répondrais sans m'émouvoir aux dénigreurs de notre race: Et après? Tout chemin mène aux armes comme tout chemin mène à Rome. Les uns s'enrôlent par patriotisme, les uns par goût de l'aventure, les uns pour déposer, au milieu du fracas des batailles, le fardeau pesant de la vie. D'autres, à la honte d'un monde contre qui leur sang s'élèvera au jour des rétributions sociales, sont forcés de demander au carnage la solde qui leur permettra de garder vivante pour ses petits, dans quelque réduit infect, une maigre femelle. Chez presque tous, le mobile sera plus fort, l'impulsion plus irrésistible, si, à défaut du bâton de maréchal que Napoléon faisait entrevoir au plus humble de ses soldats, la recrue peut du moins espérer l'avancement compatible avec les conditions sans précédent de cette affreuse guerre. Or, Mesdames et Messieurs, parmi les Canadiens-Français d'âge militaire, il y en a bien 90 pour cent qui, du fait que l'anglais est l'unique langue du commandement, ne pourront jamais espérer, quoi qu'ils fassent, obtenir dans l'ar-

mée le moindre avancement. M. le ministre de la Défense a compris qu'à des citoyens britanniques de langue française, et dont la langue est officielle en ce pays ou censée l'être, et qui cependant se voient presque partout exclus des hautes fonctions administratives au profit de gens qui ne connaissent que l'anglais, l'on ne pouvait demander d'apprendre l'anglais pour le seul plaisir d'aller se faire tuer sur les champs de bataille européens; avec un bon sens dont il faut le féliciter, il a autorisé la formation de régiments canadiens-français. Faut-il cependant faire observer que même dans les régiments canadiens-français, pour le soldat qui ne sait pas l'anglais, les plus hauts faits d'armes n'achèteront jamais que des grades inférieurs? Mesdames et Messieurs, ne perdons pas notre temps à chercher ailleurs pourquoi les Canadiens-Français ne s'enrôlent pas en plus grand nombre — je veux dire en plus grand nombre que des populations plus fraîchement émigrées du Vieux-Monde, par conséquent, plus attachées au Vieux-Monde. Une citation de temps à autre, une décoration par-ci par-là, seraient peut-être, direz-vous, de nature à stimuler ceux que l'ignorance de l'an-

glais condamne à n'être jusqu'à la fin, — souvent, jusqu'à la mort, — que les obscurs artisans de la réputation des autres. Laissons aux héros du "Daily Mail", aux preux du "Jack Canuck", le soin d'expliquer comment ces 8,000 soldats dont M. le général Meighen nous a dit en tant d'occasions la bravoure, et dont les *fighting qualities* sont, au dire de Sir Samuel Hughes, incroyables—*beyond belief*,—ont jusqu'ici figuré si peu aux ordres du jour, ramassé si peu de croix et si peu de médailles. On nous demande notre sang. Nous ne demandons pas de comptes, mais nous nous croyons justifiables de constater que sur les 149 décorations militaires décernées ces jours derniers par le gouvernement anglais à des Canadiens sur la recommandation des officiers supérieurs de l'armée expéditionnaire, il y a exactement trois noms canadiens-français. Nous qui avons pris contact avec le haut commandement, nous le savons désireux de rendre justice à nos compatriotes. Le peuple, moins renseigné, se dira peut-être que nos concitoyens anglais, gardant devant le sang versé pour une même cause leur outrageante prétention à la supériorité, râclent le prix du sang, dans la présente guerre,

avec la même âpreté qu'ils feraient d'un quelconque butin électoral. Et tant que la disproportion des chiffres n'aura pas été expliquée, ce sera ajouter l'outrage à l'injustice que d'accuser le Canada français de lâcheté ou seulement d'indifférence.

Je veux aussi parler, Mesdames et Messieurs, de l'argument — naïveté chez les uns, procédé d'intimidation chez les autres, -- qui consiste à faire dépendre de notre attitude dans la présente guerre le maintien de nos droits constitutionnels. Le traitement infligé à la minorité canadienne-française en Ontario est un attentat au droit naturel indigne d'un peuple civilisé. Que l'enseignement du français à l'école soit ou ne soit pas autorisé par la loi, peu importe! Il y a des lois au-dessus de la loi—and l'une d'elles, écrite dans toute âme droite, veut que les parents, à condition de satisfaire à certaines exigences élémentaires de la société, puissent faire enseigner leur langue dans les écoles qu'ils soutiennent de leurs deniers. Qu'il s'appelle Allemand, Russe ou Anglais, qui-conque méconnaît cette loi n'est pas apte à comprendre autrui, ou, le comprenant, viole délibérément sa liberté; ce n'est pas

un civilisé. Toute l'agitation antifrançaise en Ontario, à l'heure actuelle, vient de deux camps. Il y a les primaires de l'école primaire, de la *High School* et de l'Université, qui s'imaginent sincèrement que ce serait enrichir le patrimoine intellectuel de l'humanité que de forcer tout le monde à parler anglais. Il paraît que l'enrôlement de quelques mille Canadiens-Français de plus va leur persuader non seulement de rétablir l'enseignement du français, mais d'en assurer l'efficacité en établissant des écoles normales véritablement bilingues. Mesdames et Messieurs, le croyez-vous? Moi, je ne le crois pas. Et il y a les autres, qui savent que le français, tout imparfaitement qu'il s'enseigne et qu'il se parle en Ontario, est encore, pour nos compatriotes de cette province, le meilleur véhicule de la connaissance, ou, si on le préfère, le meilleur bouillon de culture intellectuelle. Ceux-là, ils furent tolérants tant que les Canadiens-Français — venus en Ontario bûcherons ou terrassiers — furent leurs "fendeurs de bois", leurs "porteurs d'eau", leurs garçons de ferme. Du jour où la connaissance des deux langues, jointe à nos remarquables facultés d'assimilation et d'adaptation, a fait de nous des

concurrents dans le commerce, dans l'agriculture, dans les professions libérales, ils se sont faits persécuteurs. Il paraît qu'ils redeviendront tolérants si le Canada français fournit quelques bataillons de plus. Moi, je ne le crois pas, je ne le crois pas!

Et qu'on ne s'attende pas non plus à ce que je rétracte quoi que ce soit de ce que j'ai dit touchant la pression exercée sur les consciences par les organes officiels ou officieux de l'épiscopat. Il y a quelque chose de plus important pour notre race que de penser de telle ou telle façon sur la participation du Canada à la guerre: c'est de ne pas permettre qu'au nom de la religion, qui n'a rien à voir dans ce débat, l'on tente d'ériger en dogme pour nous — et pour nous seulement — des opinions politiques que l'intérêt de l'Etat exige au contraire qui soient laissées au libre jugement de tous les citoyens.

Mais quand nous aurons posé tout cela, nous n'aurons encore, au point de vue de la bonté intrinsèque de notre acte, absolument rien dit. Il restera encore les institutions britanniques. Il restera la Belgique. Il restera la France.

Après ce que vous venez d'entendre, il y en a peut-être parmi vous, Mesdames et

Messieurs, qui souriront intérieurement de m'entendre plaider pour les institutions britanniques. De tous les nationalistes, nul n'a qualifié plus durement que moi cet égoïste qui est, avec d'admirables qualités, le fond même du caractère anglais, et qui, aux colonies, se traduit le plus souvent par des tracasseries scolaires et administratives. J'en puisais le droit et la force dans la manière dont j'avais, en toute circonstance, reproché à mes propres compatriotes leurs défauts et leurs vices. Mais pas plus que M. Laurier, pas plus que M. Casgrain, pas plus que M. Bourassa, je n'ai jamais chercher à diminuer le respect des Canadiens-Français pour les principes de liberté collective et individuelle qui sont à la base de la constitution anglaise. Les hommes publics de tous les partis, en notre pays, ont créé une tradition dans la manière d'envisager ces principes. Lorsque M. Laurier vient ici même évoquer le souvenir des Sheridan, des Fox, des Wilberforce, des Bright et des Gladstone, il rend à la nation anglaise le même hommage que le chef des conservateurs canadiens-français, M. Casgrain, mais il ne parle pas autrement que ne l'a fait pendant longtemps, et que

ne le fait encore, à l'occasion, M. Bourassa. Les murs de cette salle vibrent encore des discours passionnés où le grand orateur nationaliste nous adjurait, nous autres jeunes Canadiens-Français, de répondre aux provocations et aux persécutions par un attachement toujours plus fort au drapeau britannique. J'ai commencé ma carrière politique au Canada vers 1900. Je me trouvais sur la route de M. Bourassa ; je le suivis. Je voyais comme lui avec horreur le crime sud-africain. C'est lui qui m'enseigna à distinguer, dans le cas de l'Angleterre, entre les aventuriers qui là comme ailleurs se hissent au pouvoir par l'exploitation des aveugles passions populaires, et les hommes courageux qui de génération en génération se sont transmis le mot d'ordre de la résistance à toutes les tyrannies : celles de la plèbe comme celles des rois. Opposant à la démagogie d'un Chamberlain l'indomptable courage moral d'un Campbell-Bannerman et d'un Lloyd-George : "Voilà disait-il, la véritable Angleterre. C'est de celle-là que nous tenons nos libertés, c'est vers elle que nous devrons toujours nous tourner pour réclamer justice." Le directeur du *Devoir* n'a pas changé d'opi-

nion sur ce point. Il croit encore qu'il ne faut pas confondre les institutions britanniques avec les demi-civilisés qui en ont le dépôt sur un point quelconque du territoire britannique. Je le crois avec lui. Il sait que si nous conservons l'espoir de recouvrer nos droits scolaires en Ontario c'est par le mécanisme des institutions britanniques. Et moi aussi, je le sais. Et parce que je crois cela, et que je sais cela, je trouve qu'à moins de leur préférer les institutions allemandes, et ce n'est pas plus mon cas que celui de Mgr l'archevêque de Montréal, il est glorieux dans la guerre actuelle de se battre pour les institutions britanniques.

De la Belgique, que vous dirai-je que vous n'avez déjà entendu? Que vous dirai-je surtout que vous n'avez déjà dans le cœur et sur les lèvres? Il circule bien des sophismes sur les origines et les causes du conflit actuel. Je ne sais pas si je n'ai pas lu dans des journaux que dans cette guerre comme dans la fable c'est l'agneau qui a provoqué le loup. Mais par le besoin qu'il sent de se disculper, l'assassin s'accuse. Nouveau Macbeth, il fait trop souvent le geste de se laver les mains. Le sang restera. Jusqu'à la fin des temps, la Belgi-

que sanglante, belle de toute la beauté du droit outragé, se lèvera contre son agresseur, et tout homme ayant du sang de chrétien dans les veines s'écriera comme Clovis au récit d'une autre Passion: "Si j'avais été là!" Mesdames et Messieurs, nous ne voulons pas être de ceux qui diront dans vingt ans: "Si j'avais été là!" Nous avons vu le crime, nous sommes-là! Tant que le sang de la Belgique n'aura pas été lavé et l'assassin puni, notre sang à nous, notre vie, jeunes hommes de toute race et de tout pays qui avons sucé dans le lait de nos mères ou tiré de la lettre imprimée la juste notion du droit,—nous surtout du Canada français que les conditions nouvelles de notre existence rendent frères de tous les persécutés,—notre sang, notre vie, ne nous appartiendront plus.

Et maintenant, avec vous tourné vers d'autres sommets,—les plus hauts que l'âme humaine ait encore atteints dans l'empire sur soi, dans le renoncement, dans le sacrifice,—des mots plus forts, mais des mots forts et tendres à la fois, se pressent tumultueusement à mes lèvres. Dans sa claire robe d'héroïsme, faite de rayons et d'éclairs, et tellement mariée à sa chair que la chaire en est diaphane, mère toujours

jeune de cette Jeanne d'Arc qu'elle seule a pu porter dans ses flancs, ses beaux yeux tristes illuminés par la sereine conscience de la vérité, saignante et souriante, et terrible et douce, la France immortelle nous regarde. Je pourrais, m'arrêtant sur ces paroles, attendre de votre coeur un jugement que votre raison a peut-être jusqu'ici repoussé. Les colères de la France ont parfois épouvanté votre vieux sang conservateur et catholique (moi, je suis un homme de 93, et avec Péguy je m'en fais gloire); son sourire a souvent scandalisé et irrité votre foi. Aujourd'hui qu'aux yeux émerveillés du monde elle conserve dans sa lutte pour l'existence, sous une sueur de sang, son éternel sourire, votre sang, votre coeur, tout votre être enfin rendu à lui-même, vous crie que vous l'aimez. Mais je me reprocherais comme une tromperie de capter par ce moyen votre assentiment. Je veux jusqu'au bout, et pour la France comme j'ai fait pour l'Angleterre, m'en rapporter uniquement à votre raison.

Mesdames et Messieurs, vous avez parfois ouï dire, et peut-être avez-vous parfois lu dans les journaux: "La France officiellement ne fera jamais rien pour les Canadiens-Français, et donc nous ne devons rien à la France." Ce raisonnement vau-

drait contre nous si d'une part nous demandions à nos compatriotes autre chose qu'une contribution personnelle, n'engageant en rien leur jugement sur la politique du gouvernement canadien ; si d'autre part il était vrai que la France ne peut activement aider le Canada français que par les moyens officiels. Mais il se présente immédiatement à vos esprits deux réponses.

C'est d'abord que le monde ne peut pas se passer de la France. D'autres nations, comme l'Angleterre, peuvent vanter aussi justement leur attachement à la liberté. D'autres, comme l'Italie, peuvent trouver dans un passé magnifique et dans une renaissance politique sans pareille le motif des plus hautes ambitions, des plus enthousiastes espérances. D'autres, par les réserves de vie neuve et fraîche que nous savons qu'elles nous cèlent, provoquent en nous une attention sympathique, mêlée il est vrai de quelque inquiétude ; et c'est la Russie. D'autres enfin ont donné, jusque dans les œuvres de mort, des preuves, hélas ! irrécusables, de leur esprit méthodique et organisateur ; et celles-là, inutile de prononcer leur nom, il s'est tout de suite vomie sur vos lèvres. Mais ce qui fait de la France une nation unique dans l'histoï-

re,—supérieure à la Grèce par le sérieux et à Rome par le sens de la justice,—c'est son culte inlassable et profond des idées. Tant que par spiritualisme il faudra entendre la subordination de la matière à l'esprit, non la poursuite d'un but spirituel par les voies les plus misérables de la matière, la France sera la plus grande puissance spirituelle des temps présents. Nous allons nous battre pour la France comme nos pères allaient se battre pour le Pape en 1869: parce que, dans un âge où l'accroissement subit de la richesse économique a partout fait crever comme autant d'ulcères la cupidité, l'égoïsme, l'envie, la haine, la France, victorieuse après l'épreuve qu'elle traverse en ce moment,—non pas la France régénérée; la France recueillie, la France grave, sans peur et sans haine, abaissant son glaive et laissant déborder de son sein fécond sur le monde “ le lait des humaines tendresses”,—sera plus que jamais nécessaire à l'humanité.

~~153~~
C'est ensuite que nous, les Français d'Amérique, nous ne resterons Français que par la France. Voilà, Mesdames et Messieurs, une idée qui n'est pas nouvelle sur mes lèvres. Depuis seize ans que je tiens une plume dans la presse française au Canada, toujours j'ai eu les yeux fixés

sur cette boussole. Pendant que d'autres, pour mieux couper de ses sources le Canada français, feignaient de croire tout l'esprit de la France enfermé dans de vaines formules lexicologiques, je n'ai cessé de crier qu'à moins d'un contact plus intime avec le foyer principal de la pensée française il n'y aurait pour nous pas de vie possible, pas de réaction, pas de lutte possible contre le matérialisme américain, poison de nos âmes, infection de notre esprit. La guerre dure depuis dix-huit mois, et déjà nous sentons autour de nous et en nous, par suite de la disparition graduelle du livre français, une raréfaction de vie intellectuelle. Nous éprouvons quelque chose comme ce refroidissement graduel que les Rosny ont imaginé qui marquerait sur la terre la fin de la vie. Les plus inintelligents de nos compatriotes — disons le mot: les plus antifrançais — ne sont plus fermés à l'anxiété; comme au bravache qui passe de nuit devant un cimetière, il leur faut chanter à tue-tête pour se faire accroire qu'ils n'ont pas peur. Autrement, comment expliquer leur acharnement à vouloir, par exemple, opposer les intérêts de l'Ontario français à ceux de la France? Pour nous qui n'a-

vons jamais douté de la destinée que la défaite de la France ferait à notre race, chaque phase de la lutte nous a tour à tour remplis de joie et d'angoisse. Chaque matin, en approchant des affiches des gazettes, nous nous demandions le coeur serré si Antée cette nuit-là n'avait pas perdu pied, si l'ange—l'ange exterminateur—n'avait pas, par un coup de traîtrise, terrassé Jacob. Un jour, notre amour magnifiant de simples contretemps en échecs, de simples échecs en désastres, l'angoisse brûlant nos artères et faisant éclater nos veines, nous avons dit nous aussi: Nous marchons! Les insensés, ils veulent savoir ce que la France feraît pour le Canada. Et à chaque aurore nouvelle, ils vont voir à la fenêtre si le soleil luira sur leur tâche quotidienne. Et toute leur vie ils demandent au soleil la chaleur, la joie de leur existence. Et si on voulait les priver de sa lumière et de sa chaleur, ils se battraient pour le soleil, ils verseraient leur sang pour leur part de soleil. Sans doute, Mesdames et Messieurs, la France a pu quelquefois nous blesser par son indifférence. Mais parce que sans elle la vie française s'arrêterait en nous comme une eau qui gèle, bénissons-la quand même, dé-

fendons-la quand même! C'est la lumière, c'est la chaleur, c'est la vie!

Et donc, nous marchons pour les institutions britanniques parce que par elles-mêmes, et indépendamment des demi-civilisés qui les appliquent aujourd'hui en Ontario, elles valent la peine qu'on se batte pour elles.

Et nous marchons pour la Belgique parce que dans cette guerre elle incarne le droit violé, la liberté des petits peuples foulée aux pieds.

Et nous marchons pour la France parce que sa défaite, en même temps qu'elle marquerait une régression du monde vers la barbarie, nous condamnerait, nous ses enfants d'Amérique, à traîner désormais des vies diminuées.

Mais cela — ajoute-t-on — représente une dépense de sang et d'argent disproportionnée à nos forces: ne vaut-il pas mieux garder tout notre monde au Canada pour les luttes qui s'annoncent? Pouvons-nous seulement espérer, par nos sacrifices, ouvrir le cerveau à nos ennemis et amollir leur coeur?

Jai dit pourquoi, après dix-huit mois de guerre en Europe et de coopération à peu près complète entre libéraux et conser-

vateurs au Canada, un nationaliste peut, jusqu'à la fin de la présente guerre, regarder la politique des expéditions militaires comme inévitable, sinon comme un fait définitivement accompli. Des vies jetées dans la bataille, notre conscience ne comptera que les nôtres. Celles-là, le sort peut les prendre: nous les avons vouées à une cause qui ne nous laissera ni remords ni regrets. Moi qui ai autrefois désiré si ardemment l'émigration des Français au Canada, je prêcherai après la guerre l'émigration des Canadiens en France. Dans ce pays où la guerre aura décimé la population mâle, des centaines de mille foyers attendront l'inconnu qui avec l'orpheline ou la veuve en rallumera la flamme expirante. Si l'inconnu est un jeune Canadien, l'échange de sève qui s'établira entre les deux branches de la grande famille française rendra à la France la vie, à nous ce qui en est venu à nous manquer presque tout à fait: le caractère. Ce jour-là nous aurons fait une belle et bonne action, mais aussi une action profitable. De même, Mesdames et Messieurs, n'ayons crainte que la mort de quelques centaines de Canadiens-Français pour la justice en Europe n'affaiblisse la cause de la justice en Ontario. Nous avons fait nos premières

concessions et subi nos premières défaites quand nous formions presque la moitié du pays. Durant toutes ces années de 1873 à 1911 qu'on pourrait appeler l'époque des capitulations, jamais nous ne nous sommes montrés si lâches, si veules, si menteurs aux ancêtres et à nous-mêmes, qu'aux environs de 1890, alors que nous étions encore un tiers de la population. Il suffira d'un coup d'oeil sur tout ce passé de honte, pour nous convaincre que nous avons été nous-mêmes nos pires ennemis. La fierté qui crée l'union nous a fait défaut; nous avons été les uns aux autres des délateurs, nous avons apporté dans la lutte des âmes d'affranchis. L'Histoire, qui se répète depuis les origines de l'humanité, ne se détournera pas de son cours. Ravis, presque étonnés d'avoir échappé au cataclysme de 1760 et aux cent ans d'orages qui suivirent, nous nous sommes abandonnés depuis à une vie toute végétative, sur une terre

...humide encore et molle du déluge.
Les agressions dont nous étions l'objet, nous les regardions comme de simples incidents, des accidents peut-être, mais des accidents sans importance, quelquefois même d'heureux accidents, en ce que, habilement exploités, ils pouvaient faire

arriver au pouvoir le parti ou les hommes politiques de notre choix. Verrons-nous enfin plus clair? Ouvrirons-nous les yeux sur ce fait de toute évidence, qu'étant ce que nous sommes, et placés où nous sommes, nous aurons la paix en reniant et langue et religion, et pas autrement; que l'épreuve qui vient de commencer est de celles qui durent non pas dix années, non pas vingt années, mais des centaines et des centaines d'années? La Providence ne fera pas pour nous plus qu'elle n'a fait pour son propre peuple, le peuple juif. Nous ne gagnerons pas, avec quelques discours ou quelques misérables tactiques électorales, la sécurité qui n'est venue aux Madgyars, aux Flamands, aux Tchèques, qu'à près des siècles de résistance aux flots mouvants et sans cesse renouvelés de la barbarie. Le creuset nous dévorera comme il a en partie dévoré l'Ecosse et l'Irlande, où il nous tiendra jusqu'au jour où, nouvelle Serbie, désormais insensibles au feu, nous en sortirons forts comme l'acier, purs comme le diamant. Les temps de paix pastorale sont passés. Finie, cette enfance idyllique que nous avons, avec l'optimisme naïf des peuples jeunes, pris pour la phase héroïque de notre existence parce

que le gouvernement britannique—qui ne demandaït pas mieux—s'est un peu fait prier avant d'acheter notre fidélité avec les immunités de notre Eglise et autres concessions qu'il ne pouvait nous refuser sans nous jeter dans les bras des Américains. L'évolution du sentiment anglo-canadien à notre égard est pour nous un enseignement. C'est à notre existence même qu'on en veut, et nous serons d'autant plus attaqués que nous serons plus dignes de vivre. Parce qu'ils ont cessé d'être uniquement des manoeuvres et des terrassiers, les Canadiens-Français d'Ontario sont dénoncés comme un danger national. Le jour où ils auront parmi eux vingt millionnaires, ils seront astreints à un autre régime de propriété que le reste des citoyens, et cette fois encore la persécution s'exercera au nom des intérêts supérieurs des persécutés. Notre enrôlement pour la présente guerre ou pour toute autre guerre n'y changera rien; les siècles seuls pourront déposer dans l'âme de la majorité—je parle toujours de ceux qui font les lois persécutrices et qui les appliquent—ce respect de l'opinion d'autrui, cette tolérance, ce savoir-vivre, que le Canadiens-Français le moins instruit apporte en naissant, parce qu'il est d'une vieille race, et que les vieilles races

n'ont jamais les défauts des parvenus, mais qui manque presque invariablement à des conglomérats ethniques de date récente, et, qui est pis encore, de formation tout artificielle. Mais que les attaques continuent ou non, et n'importe combien de temps elles continuent, nous aurons gagné la bataille du jour où nous nous serons réhabilités à nos propres yeux. Cette réhabilitation, nous la trouverons en combattant pour le droit des faibles, pour la civilisation, pour la liberté du monde, comme la petite Soeur de Charité, comme le prêtre qui se penchera peut-être sur nos fronts sanglants au moment suprême: sans obligation légale ni morale, et sans espoir de récompense. Déjà la vertu mystérieuse du sang versé s'affirme. Les nationalistes canadiens-français les plus hostiles à la politique des expéditions militaires ne sont pas insensibles à son prestige tout-puissant. Chaque semaine le *Devoir* publie avec orgueil le carnet de Paul Caron, de ce jeune néophyte à l'âme de crystal qui gardait dans la vulgarité des besognes quotidiennes le sourire d'un Louis de Gonzague, et qui dès le 4 août 1914 quitta ses bureaux pour la Légion étrangère. Celui-là, Barré, celui-là, DeSerres, celui-là, mon chef et ami, mon cher et vaillant colonel,—oui, ce petit troupier à

un sou par jour, il vaut mieux que vous, parce qu'il y est allé par la voie la plus courte et la plus rude. Mais vous qui, après des mois de fatigue gaîment acceptés, et quelques-uns d'entre vous décorés de glorieuses cicatrices, nous revenez encore tout imprégnés de la poussière sacrée des Flandres ; vous qui portez si noblement un uniforme dont la couleur s'est pendant tant de mois confondu avec la terre de France, nos voix, nos gestes, nos âmes vous le crient : vous valez mieux que nous ! Vous surtout, lieutenant de Jonghe, qui Français d'origine, mais Canadien de naissance, de cœur et d'éducation, avez daigné, vos trois frères au feu, et l'un mort à l'ennemi il y trois semaines, accrocher à la poitrine du 163e cette croix de Victoria, cet Ordre de Léopold et cette Médaille Militaire gagnés au prix de treize blessures, vous valez mieux que nous, vous valez mieux que nous ! Et nous les ouvriers de la onzième heure, nous qui arriverons pour récolter dans votre sang et dans vos sueurs, nous à qui le temps—and fasse le Ciel après tout que cela soit !—ne laissera peut-être pas la joie de payer avec quelques gouttes de notre sang à l'Angleterre des John Bright et des Roebuck le tribut de notre fidélité, à la Belgique ce-

lui de notre admiration, à la France celui de notre amour, et qui pourtant avons offert à la cause de la liberté tout ce que nous avions; nous tous, officiers, sous-officiers et soldats du 163e et du 150e, et du 69e et du 57e, et du 167e, et du bel Hôpital Laval, nous ne sommes pas dignes de dénouer les cordons de vos godillots, petit piou-piou de la Légion étrangère, nous ne vous valons pas, héros des Flandres! Mais s'il en reste encore quelques-uns qui qualifient notre enrôlement de trahison, laissons-les dire, allons au feu d'un cœur averti: n'en doutez pas, nous valons mieux qu'eux! Le monde est encore plein de bruit de la lutte qu'on rapporte que les Titans livrèrent aux dieux de l'Olympe aux premiers âges de la terre. Sa stupeur admirative s'est cristallisée en des métaphores qui sont aujourd'hui la monnaie courante du langage humain. Cette guerre, Mesdames et Messieurs, c'est une légende. Elle ne s'est produite que dans l'imagination des premiers aèdes. Elle a été inventée parce que rien, dans l'histoire véridique des hommes, n'était assez grand ni assez beau pour inspirer à jamais aux hommes la rédemptrice passion du surhumain. La véritable guerre des Titans, elle se livre aujourd'hui en Europe, en Asie, en Afrique,

partout où le poids savamment accumulé de la force brutale menace de crouler sur le monde. Rien que d'avoir approché de ce poids nos faibles épaules, frotté à sa pesante armature d'acier la pointe de nos baïonnettes, nous nous sentirons plus grands et meilleurs, et notre race, allègre d'avoir versé dans cette aventure surhumaine un peu de son sang trop lourd, reprendra sa route plus digne de vivre, plus fière d'elle-même, le front tourné vers les étoiles, la poitrine gonflée d'espoirs invincibles.



Appendice

Trois lettres lues à la réunion du 21 janvier 1916 par le pré- sident, l'hon. M. Rodolphe Lemieux

De sir Robert Borden

(En français dans l'original)

Ottawa, 18 janvier 1916.

Cher Monsieur Lemieux,

J'apprends que vous devez présider une assemblée qui sera tenue à Montréal vendredi prochain, dans le but d'aider au recrutement du régiment que le major Olivar Asselin a entrepris de former.

Veuillez donc dire au major Asselin toute mon admiration pour son initiative. Offrez-lui mes félicitations les plus sincères ainsi que l'expression des voeux ardents que je fais pour la complète réussite de son projet. Les Canadiens d'origine française qui sont déjà au front ont illustré leur pays par leur courage et leur héroïsme. Tout en combattant pour nos libertés canadiennes, ils combattent pour celles de la France, patrie de leurs ancêtres; ils combattent pour la liberté de tous les peuples en s'opposant à la réalisation de l'idéal allemand, qui est de dominer le monde.

Cette guerre exige de notre part, comme de celle du reste de l'Empire et de tous ses alliés, de suprêmes efforts et d'immenses sacrifices.

Rappelons-nous, cependant, qu'une nation n'a jamais atteint l'apogée de son développement ni réalisé l'idéal de ses aspirations nationales qu'au prix d'efforts et de sacrifices pour une noble cause.

En terminant, je fais des voeux sincères pour le succès de l'assemblée de vendredi, ainsi que de l'œuvre que cette réunion veut aider.

Votre tout dévoué,

R.-L. BORDEN.

L'honorable Rodolphe Lemieux, M. P.,

Chambre des Communes,

Ottawa, Ont.

De sir Wilfrid Laurier

Ottawa, 20 janvier 1916.

Mon cher Rodolphe,

Pour cette assemblée que tu dois présider ce soir, je désire te charger d'un message tout spécial de félicitations et d'encouragement à l'adresse du major Asselin.

L'ardent patriotisme qui l'a toujours animé se traduit aujourd'hui par un acte réfléchi de dévouement qui, j'en suis convaincu, servira d'exemple à nos compatriotes.

Il s'écrit en ce moment une page d'histoire où le nom du Canada français doit figurer d'une façon non moins glorieuse que dans le passé: nous nous devons de léguer à nos enfants plus que nous n'avons reçu.

Les sentiments que tu sauras exprimer seront les miens, et je te charge en plus de présenter au major mes souhaits les plus sincères pour le succès de son entreprise.

Bien à toi,

WILFRID LAURIER.

L'honorable Rodolphe Lemieux, M. P.,
Ottawa.

De sir Samuel Hughes

(En français dans l'original)

Ottawa, 2^e Janvier 1916.

Mon cher Lemieux,

Comme j'en ai fait part à mon bon ami le colonel Asselin le 22 décembre dernier, j'ai appris avec un plaisir extrême que nos compatriotes canadiens-français se montraient si noblement dignes descendants de leurs ancêtres.

Permettez-moi de répéter ici ce que j'ai souvent dit devant de nombreux auditoires du Dominion:

Dans les tranchées, pendant la vaillante défense de Saint-Julien, tout aussi bien que dans leur fameuse attaque de Festubert, nos Cana-

diens se sont couverts d'une gloire impérissable, et nos nobles recrues ont enseigné au monde entier la manière de gagner la victoire; à Givenchy, tout aussi bien qu'en maints autres endroits, nos soldats canadiens-français se sont battus héroïquement à côté de leurs compagnons d'armes: Anglais, Français, Ecossais, Irlandais, Allemands et Américains".

J'ai reçu des louanges sur leur noble conduite, non seulement de leurs officiers supérieurs le major Hanson et le colonel Meighen, mais surtout de mon fils, le général Garnet Hughes, qui était avec eux lors de leurs épreuves et de leurs victoires. Le général Turner, V.C., qui a aussi partagé avec eux les tribulations et les joies de ces engagements, m'apprend que ces jeunes Canadiens-Français sont maintenant comptés parmi nos meilleurs soldats.

J'ai toujours eu personnellement grande confiance en nos recrues canadiennes-françaises, et quand nous aurons, pour les commander, des officiers d'un cachet aussi noble et distingué que les colonels Asselin, Barré, Dansereau et DesRosiers, le major Verret, le capitaine de Salaberry, le capitaine Papineau et tant d'autres, je n'ai aucun doute que la bravoure montrée par nos soldats canadiens-français en face de l'ennemi aura lieu d'étonner le monde.

Je regrette de ne pouvoir être avec vous demain soir, mais j'ai l'intention d'appeler à une assemblée les commandants de chaque régiment de la province de Québec, et j'essaierai de promouvoir le bon mouvement que tous nos hommes publics ont si loyalement entrepris.

Avec l'assurance de ma cordiale amitié,

Bien sincèrement à vous,

SAM. HUGHES.

A l'honorable Rodolphe Lemieux, M. P.,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.